

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de QUINCEY 70000

Accusé de réception en préfecture
070-217004332-20220607-D-19-2022-DE
Date de télétransmission : 09/06/2022
Date de réception préfecture : 09/06/2022

Nombre de conseillers

en exercice : 15
présents : 11
votants : 14

L'an deux mille vingt-deux, et le sept du mois de juin à dix-neuf heures trente, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L2121-7 et L2122-8 du CGCT (code général des collectivités territoriales), s'est réuni le conseil municipal de la commune de QUINCEY, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 30 mai 2022, conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT.

Etaient présents :

M. Bruno BIDOYEN, M. Joseph NICOT, Mme Lucie REYNAUD, M. Christian CHAUSSALET, Mme Véronique BATISSE, Mme Séverine CHARLOT, Mme Marie-Noëlle MOUGIN, M. Gilles GARDIENNET, M. Pierre ARTAUX, M. Valentin COLLEUILLE, M. Stéphane CHEVILLARD.

Absent non excusé : Mme Estelle TURAN

Ont donné pouvoir : Mme Annie BAUMLIN à M. Christian CHAUSSALET
Mme Caroline CHAUSSALET à Mme Lucie REYNAUD
M. Romain MUNIER à M. Bruno BIDOYEN

Mme Véronique BATISSE a été élu(e) secrétaire

OUVERTURE DE SEANCE

Le Maire ouvre la séance en excusant les Conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

Monsieur le Maire propose de retirer une délibération à l'ordre du jour concernant "La création d'un poste permanent d'Adjoint d'Animation".

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent de retirer cette délibération à l'ordre du jour.

TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS

19/2022

Le Maire propose au conseil municipal la grille tarifaire applicable à l'accueil périscolaire et au centre de loisirs de Quincey :

Définition des tranches en fonction du QF

Tranche 1 (T1) inférieur à 680 € Tranche 2 (T2) de 681 à 1100 €
Tranche 3 (T3) de 1101 à 3000 € Tranche 4 (T4) supérieur à 3000 €

Accueil périscolaire, restauration scolaire

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Accueil du matin	1.04 €	1.10 €	1.14 €	1.18 €
Accueil du soir	1.53 €	1.60 €	1.68 €	1.75 €
Temps méridien avec repas	5.00 €	5.40 €	5.80 €	6.20 €

A partir du 2^{ème} enfant :

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Accueil du matin	0.75 €	0.79 €	0.83 €	0.85 €
Accueil du soir	1.20 €	1.26 €	1.32 €	1.37 €

Centres de loisirs
Enfants de Quincey

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Journée	8.65 €	9.08 €	9.52 €	9.87 €
½ journée	6.80 €	7.15 €	7.48 €	7.79 €

Enfants des autres communes

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Journée	11.94 €	12.54 €	13.14 €	13.66 €
½ journée	9.69 €	10.19 €	10.69 €	11.11 €

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à ces nouveaux tarifs qui seront appliqués dès le 1^{er} septembre 2022.

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Affiché le **8 juin 2022**
Pour copie conforme :

En Mairie, le **8 juin 2022**
Le Maire,

